

Image not found or type unknown



## frais de transport par moitié et majorité

Par **jl**, le **11/03/2019** à **13:54**

bonjour pour les vacances de fevrier mon ex ne veut pas me rembourser les frais comme dit dans le jugement car mon fils est majeur qu'est-ce qu'il est de plus quand je viens la veille pour les prendre elle ne paye pas non plus car les justificatifs sont de la veille mais 2x 4h de route parfois je suis venu la veille et dormi chez mes parents qui habite a 2km a t-elle le droit a partir du moment ou je les ai pris le bonjour cdt cathy et jean luc